

Mardi 4 mars 2014

## Entreprise Williamson m.g.r., démolition en tout genre

par Abbé Hervé Belmont

Dans cinq articles récents de son blog *Kyrie eleison* (<http://www.dinoscopus.org/>), mgr Richard Williamson a entrepris une tâche qui dépasse manifestement ses compétences théologiques et qui donne à penser sur son adhésion à la doctrine catholique ; en effet, il porte à leur paroxysme les faux principes professés et mis en œuvre dans la fraternité Saint-Pie-X.

Il a dessein de réfuter les *sédévacantistes* – ce qui est un droit que personne ne lui conteste – sans même sembler se rendre compte que l'origine *séparatiste* de son épiscopat est mille fois plus problématique, puisqu'une telle origine est explicitement condamnée par l'Église, et qu'elle constitue un « attentat contre l'unité de l'Église » *dixit* Pie XII. Quoi qu'il en soit et indépendamment de cela, la diatribe williamsonienne échoue totalement, pour la simple raison qu'elle revient à nier la doctrine catholique et à vider le sens des textes dogmatiques pour les rendre inopérants : elle ne peut être que fausse et néfaste.

\*

On sait que je goûte peu ce mot de *sédévacantisme*, en ce qu'il donne à croire qu'il désigne un principe présentant quelques traits originaux, que ses partisans veulent promouvoir et voir durer. La réalité est au rebours de cela : l'affirmation que le Saint-Siège est vacant de toute autorité pontificale est une conclusion (conclusion qui demeure à l'intérieur de la lumière de la foi), que les *sédévacantistes* désirent voir finir au plus vite (par des moyens primordialement surnaturels, conformes à la constitution de l'Église) ; c'est une conclusion qui les attriste mais qu'ils croient indispensable de reconnaître pour professer la foi catholique dans son intégrité et pour ne pas gauchir la doctrine de l'Église.

Si mgr Williamson s'était avisé de cela, il se serait placé au point de vue de l'acte de foi et de la doctrine que l'Église professe sur elle-même, au lieu de se laisser aller à un naturalisme qui lui fait multiplier les sophismes (c'est-à-dire les raisonnements qui ont une apparence de sagesse, mais qui sont trompeurs et erronés). Je me contente d'en mentionner quelques-uns.

« La question [des papes conciliaires] n'est pas d'une importance primordiale. S'ils n'ont pas été Papes, de toute manière la foi catholique et la morale, au moyen desquelles je dois "faire mon salut avec crainte et tremblement" (Phil. II, 12) n'ont pas changé d'un iota. Et, s'ils ont été Papes, de toute façon je ne peux leur obéir dans la mesure où ils se sont éloignés de cette foi et de cette morale, car "nous devons obéir à Dieu avant que d'obéir aux hommes" (Act. V, 29). »

Voilà un paragraphe qui ne manque pas d'impressionner quiconque a le souci du salut de son âme... mais qui en réalité n'est qu'un grossier sophisme. Car voici la foi catholique : « En conséquence nous déclarons, disons et définissons qu'il est absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain » (Boniface VIII, bulle *Unam Sanctam*, 18 novembre 1302). *Dissocier le salut éternel d'avec la soumission au Souverain Pontife, c'est injurier Jésus-Christ qui a fondé l'Église sur saint Pierre et ses successeurs, et perdre les âmes.*

Invoquer les *Actes des Apôtres* (« il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ») contre le Souverain Pontife ne manque pas d'impressionner tous ceux qui veulent obéir à Dieu par-dessus tout, mais c'est en réalité un grossier sophisme. Car voici la foi catholique : « Bien au contraire, le

divin Rédempteur gouverne son Corps mystique visiblement et ordinairement par son vicaire sur la terre » Pie XII, *Mystici Corporis*, 29 juin 1943. *Dissocier l'autorité du souverain Pontife d'avec l'autorité de Jésus-Christ, ou prétendre qu'obéir au Pape c'est simplement « obéir aux hommes », c'est injurier Jésus-Christ qui a communiqué sa propre autorité à saint Pierre et à ses successeurs, et perdre les âmes.*

Et mgr Williamson d'appeler au passage saint Augustin à la rescousse, en lui attribuant le principe : *in dubiis libertas*. Non seulement l'attribution est fautive [1], mais plus encore saint Augustin tiendrait que le doute, en matière de doctrine et d'action, n'engendre pas la liberté mais la nécessité de chercher plus intensément la vérité. Le doute n'est pas un bien désirable (ce qui pourrait justifier la liberté qu'on lui attache) mais une carence de l'esprit, à laquelle on doit remédier — si ce peut être l'objet d'une quête vertueuse.

Fort de cela, mgr Williamson entreprend une démolition systématique du Magistère de l'Église : le Magistère ordinaire et universel n'existe plus, parce qu'il veut entendre *ordinaire* dans un sens trivial, et qu'il entend *universel* dans un sens explicitement écarté par le (premier) concile du Vatican et adopté par le magistère post-conciliaire [2]. Les jugements *ex cathedra* du souverain Pontife

---

<sup>1</sup> Souvent, on voit çà ou là attribuer à saint Augustin l'adage : « *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus caritas* », unité dans les choses nécessaires, liberté dans les choses douteuses, charité en toutes choses.

Or cette formule est introuvable dans saint Augustin. En fait, elle est due au protestant Peter Meiderlin (Rupertus Meldenus) (22 mars 1582 – 1 juin 1651) à propos des controverses entre protestants.

Référence : Joseph Leclerc s.j. dans *Recherches de sciences religieuses*, tome XLIX, décembre 1961, pp. 549-560. *Note complémentaire* dans le tome LII-3 page 432 (1964). Cf. *Esprit et Vie* (ex *Ami-du-Clergé*) du 20 mars 1973, page 98 (couverture).

Hypothèse : c'est le titre de l'œuvre [*Paraenesis votiva pro pace ecclesiae ad theologos augustanae confessionis*] d'où est tirée cette phrase qui l'aurait fait attribuer à saint Augustin — mais par grossière confusion, car « *Augustanae Confessionis* » ne désigne pas les « Confessions de saint Augustin » mais la « Confession d'Augsbourg », manifeste doctrinal du protestantisme luthérien.

Il est d'ailleurs difficile d'attribuer ce texte à saint Augustin, pour peu qu'on y réfléchisse un peu.

Il n'aurait bien sûr fait aucune difficulté pour « *in omnibus caritas* », bien au contraire.

Mais la distinction entre « *dubiis* » et « *necessariis* » relève du grand écart : non seulement ce sont deux notions qui ne sont pas du même genre (l'une ressortit à la connaissance, l'autre à l'être) mais aussi entre les deux, il y a tout le probable, et le certain contingent. Et puis il y a des choses douteuses qu'on peut (ou même qu'on doit) laisser en l'état, tandis qu'il y a des doutes qu'on a le devoir de lever : quand il y va de l'honneur de Dieu, de la validité des sacrements, de la conduite à suivre en justice, de ce qui est nécessaire à la compréhension de la foi et de la parole du Magistère.

En fait, cette distinction n'a de sens que dans l'optique du libre examen protestant : là où la Bible ne souffre aucune divergence d'interprétation, nécessité et unité. Le reste est rejeté dans le domaine du douteux et du libre, chacun étant juge de ce qui est nécessaire et ce qui est douteux.

<sup>2</sup> Concile du Vatican, *Dei Filius*, Denzinger 1792 : « On doit croire de foi divine et catholique tout ce qui est contenu dans la parole de Dieu écrite ou transmise par tradition, et que l'Église, soit dans un jugement solennel, soit par son magistère ordinaire et universel propose à croire comme vérité révélée. » Le sens de l'expression *Magistère ordinaire et universel* est précisé dans les interventions et rapports officiels de la Députation de la foi, chargée d'expliquer aux Pères avant le scrutin le sens exact de ce qu'ils allaient définir. La *Députation* renvoie à la Lettre apostolique de Pie IX *Tuas libenter* du 21 décembre 1863 : « Quand il ne s'agirait que de la soumission qui doit se manifester par l'acte de foi divine, on ne pourrait pas la restreindre aux seuls points définis par les décrets des Conciles œcuméniques ou des Pontifes romains et de ce Siège apostolique ; il faudrait encore l'étendre à tout ce qui transmis, comme divinement révélé, par le corps enseignant ordinaire de toute l'Église dispersée dans l'univers » Denzinger 1683. *Universel* indique dans cette expression l'universalité de l'Église enseignante le Pape et les évêques subordonnés. Le Magistère universel est donc *le pouvoir d'enseignement de l'Église exercé par le Pape et l'ensemble des évêques actuellement vivants*. Il est ordinaire parce qu'il a lieu par mode d'exposé, et non par mode de jugement solennel.

n'existent plus, puisqu'ils doivent se fonder (prétend-il) sur le magistère ordinaire et universel (qui n'existe plus) ; il soutient cette prétention en contradiction avec la définition du (premier) concile du Vatican qui précise que « ces définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église ».

Cette démolition continue par la confusion de l'ordre de la connaissance et l'ordre de l'être, par la confusion entre l'infaillibilité et l'inerrance [3] ; par la prétention de faire de la conformité à la Tradition une *condition* de l'infaillibilité du magistère, alors qu'elle en est la *conséquence* [4] etc.

Il n'y a plus de magistère, plus d'obéissance, plus d'unité de la hiérarchie... plus rien. Vider le dogme catholique par l'intérieur, en altérant les notions que Dieu et le Magistère de l'Église utilisent pour s'adresser à l'intelligence humaine, cela a un nom dans l'histoire des doctrines : cela s'appelle le *modernisme*. Modernisme au sens précis du terme, tel que le forge saint Pie X. Je n'utilise pas le terme au sens mondain ni au sens qu'on rencontre dans les polémiques menées par des ignorants : mais bien au sens de la *destruction de l'intelligence de la foi*.

Il n'y a plus d'Église catholique non plus. Car, comme bouquet final, pensant « regarder vers l'infinie hauteur et profondeur de Dieu Lui-même », voilà que mgr Williamson nous livre le fond de sa pensée : depuis sept siècles, l'Église catholique s'est placée à la remorque de l'humanité qui tourne le dos à Dieu ; l'Église est sur une mauvaise pente, et, pour compenser ou camoufler cela, elle renforce l'infaillibilité du Magistère. Que voilà une fine théologie, un profond amour de l'Église. Le chevalier Williamson se retrouve, à travers les siècles, seul à combattre de façon efficace et adéquate « l'hérésie universelle du libéralisme ». Mais à quel prix !

Nous en sommes rendus à un triste niveau. *Kyrie eleison*, c'est le cas de le dire et de le répéter sans cesse : *Seigneur, ayez pitié de nous*. [5]

Source : <http://www.quicumque.com/article-entreprise-williamson-m-g-r-demolition-en-tout-genre-122822777.html>

---

Voici que mgr Williamson veut entendre ordinaire au sens où on l'emploie dans l'expression triviale : Ça, c'est pas ordinaire ! et qu'il se rallie au sens post-conciliaire du mot universel, à savoir l'universalité dans le temps et non simplement dans l'espace – diachronique et non simplement synchronique (Note doctrinale de la Congrégation pour la doctrine de la foi jointe à la lettre apostolique *Ad tuendam fidem* de Jean-Paul II, 18 mai 1998).

<sup>3</sup> Cette confusion lui avait déjà été signalée en 1979 par le R. P. Guérard des Lauriers (*Cahiers de Cassiciacum*, n°2, novembre 1979, pp. 88-91) et je lui en avais moi-même montré qu'elle rend vaine l'infaillibilité du Magistère de l'Église, tant celle du Pape que celle de l'Église enseignante dans toute son extension : c'était au cours d'une retraite, au moment de prendre congé, le 20 (ou 21 ?) novembre 1979 à Écône.

<sup>4</sup> Cette prétention, non seulement détruit l'infaillibilité du Magistère, mais rend impossible la foi catholique elle-même. Voyez <http://ddata.over-blog.com/xxxyyy/0/18/98/43/La-foi-est-infrangible/A-5-Ruine-de-la-foi.pdf> et aussi <http://www.quicumque.com/article-la-sainte-eucharistie-et-le-nouveau-jansenisme-75355722.html>.

<sup>5</sup> Tout au long de ces cinq articles, on assiste à une invocation répétée, *incantatoire*, de la lutte contre le libéralisme. Au mépris de la doctrine, au mépris du Magistère, au mépris de l'être historique de l'Église. Tout cela ne laisse pas d'être inquiétant.

On connaissait un « antilibéralisme » qui permet de juger et de dénigrer son prochain. On connaissait un « antilibéralisme » qui permet de s'immiscer dans toutes les affaires du prochain. On connaissait un « antilibéralisme » qui permet d'occulter des situations matrimoniales irrégulières, d'effacer de graves déviations morales ou de faire *comme si* de lourdes censures avaient été absoutes (« l'~~aumône~~ antilibéralisme couvre une multitude de péchés »). On a maintenant un « antilibéralisme » qui se nourrit de modernisme... Le caractère commun de ces « antilibéralismes », c'est qu'ils ne définissent jamais ce qu'est le *libéralisme*. C'est pourtant par là qu'il faut commencer si l'on veut se garder de lui et le combattre vraiment.